

# Conditions générales

## Inscriptions formations et examens

Dossiers à retirer auprès du centre de formation et à retourner avant les dates précisées pour chaque formation.

## Frais pédagogiques

Le règlement des frais pédagogiques est à adresser par chèque établi à l'ordre de : Agent comptable du CREPS de Franche-Comté.

Les frais pédagogiques n'intègrent pas les éventuels frais de pension et d'hébergement qui sont à l'entière charge des stagiaires.

*Les inscriptions ne deviennent définitives qu'à réception du règlement total des frais pédagogiques.*

*Pour tous les stages, les stagiaires doivent être couverts en responsabilité civile.*

## Renseignements administratifs et inscriptions

CREPS de Franche-Comté – site de Besançon

03 81 51 14 35

Carole Servin

Carole.servin@jeunesse-sports.gouv.fr

## Renseignements pédagogiques

CREPS de Franche-Comté- site de Chalain

03 84 87 28 28

Philippe MOREL

Philippe.morel@jeunesse-sports.gouv.fr

## Les autres sites du CREPS

### Site de Besançon

32 rue Denis Papin - 25000 Besançon

Tél. : 03.81.51.14.35

Courriel : cr025@jeunesse-sports.gouv.fr

### Site de Prémanon : CNSN

1848, routes des Pessettes

Lieu dit Jacobeys - 39220 Prémanon

Tél. : 03.84.60.78.37

Courriel : cnsn@jeunesse-sports.gouv.fr

### Site Nord Franche-Comté

13 avenue Léon Blum – 25200 Montbéliard

Tél. : 03 81 98 22 54

Courriel : cr025@jeunesse-sports.gouv.fr

# CREPS DE FRANCHE-COMTÉ

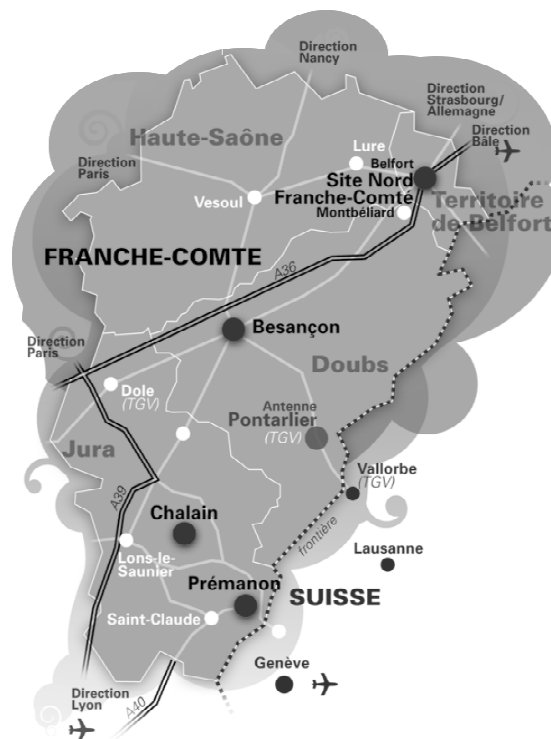
## Site de Chalain : CNSPA

Impasse des Vernes - BP 2 - 39130 Doucier

Tél. : 03.84.87.28.28

Fax : 03.84 25 76 05

Courriel : cr039@jeunesse-sports.gouv.fr



www.creps-franche-comte.com



# CREPS DE FRANCHE-COMTÉ

→ Site de Chalain : CNSPA

## Formation Sport et Santé 2009

### Changement de dates

### *Sport et maladies chroniques*

*( diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires...)*

### Réseau Sport Santé Franc Comtois



Fonds social européen



FRANCHE-COMTÉ  
Conseil régional



# Formation continue des éducateurs sportifs: Sport Santé

## Public concerné :

Ce complément de formation concerne les éducateurs et animateurs sportifs motivés pour intégrer une dimension « sport santé » dans leurs activités professionnelles. (*Professionnels sportifs oeuvrant dans les collectivités territoriales, les milieux associatifs...*)

Il complète leur formation par **une connaissance approfondie des personnes porteuses de maladies chroniques ( obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires...)**

## CONDITIONS D'ACCES :

- Être titulaire d'un diplôme justifiant l'encadrement d'activités physiques (BEES, BPJEPS, brevets fédéraux, diplôme STAPS, professeur d'EPS...)
- Priorité aux éducateurs en situation d'encadrement

## Champ d'intervention :

L'éducateur sportif interviendra dans le milieu sportif avec une formation pour l'accueil de personnes atteintes d'obésité, de maladies cardio-vasculaires et de diabète.

Il réalise de façon autonome son activité dans la spécialité couverte par son diplôme.

## Organisation de la formation :

La formation est composée de 2 modules de formation.

## Lieu de formation :

CREPS de Franche-Comté – site de Chalais

## NOMBRE DE PLACES :

Minimum : 10

Maximum : 15

## Objectif de formation

Ajuster les compétences théoriques et pratiques de l'animateur sportif pour lui permettre d'assurer l'accueil des personnes souffrant de maladies chroniques.

## Objectifs pédagogiques :

- Définir le champ d'intervention de l'éducateur sportif
- Identifier les différents partenaires ( psychologue, médecins, diététicien, les réseaux santé, les éducateurs médico-sportifs)
- Prendre en compte les capacités des personnes atteintes d'obésité, de diabète et de maladies cardio-vasculaires
- Evaluer l'autonomie de la personne par rapport à sa pathologie
- Accompagner la personne porteuse de maladies chroniques dans la pratique sportive
- Détecter les signes « précurseurs d'intolérance à l'effort »

## CONTENUS DE LA FORMATION :

- Approfondissement des connaissances sur les différentes pathologies ( obésité, diabète, maladie cardiovasculaire)
- Approche psychopédagogique
- Les recommandations appliquées aux APS
- l'intérêt des APS dans la prise en charge des maladies chroniques
- Mettre en œuvre des séances sportives adaptées
- Les outils et démarches adaptées aux différents publics
- Le projet Sport Santé
- Visite pédagogique au sein de Réseau de Santé

## Intervenants :

- Professionnels de la santé spécialisés dans les problématiques étudiés. ( médecins, psychologues...)
- Professionnels du sport spécialisés dans les problématiques étudiés. ( éducateurs médico-sportifs, éducateurs sportifs...)

## Tarifs :

Frais pédagogiques : **156€**

Frais d'hébergement en pension complète : **72€**

## Aides au financement des formations

Les stagiaires peuvent, suivant le statut et le lieu d'origine, bénéficier de dispositifs de prise en charge totale ou partielle des frais de formation (frais de formation professionnelle, congés individuels de formation, subvention CNDS...). Renseignements auprès du centre de formation.

## Dates importantes

Clôture des inscriptions : **23 février 2009**

<b>Module 1</b> <b>2 jours</b> <b>en centre</b> <b>9-10 mars 2009</b>	<b>Module 2</b> <b>2 jours</b> <b>en centre</b> <b>4-5 mai 2009</b>
--	--

## MODALITES DE FORMATIONS :

- Exposés
- Mise en pratique
- Réflexions / échanges / analyses

## Validation de la formation :

Le stagiaire suit l'ensemble des modules composants la formation et se voit valider une attestation de formation délivrée par le CREPS de Franche-Comté. Cette attestation lui permettra de concevoir des projets en lien avec le sport santé et de bénéficier de formation continue, conférence en lien avec le sport santé.